

0800

Simond

Mazout - Carburants - Lubrifiants  
Stations-services

info@simondsa.ch  
www.simondsa.ch  
Tél. 021 706 25 80  
Fax 021 706 25 85  
Appel gratuit 0800 80 25 80

Simond SA  
Z.I. La Plaine  
Chemin de Vimoulin 1  
1302 Vufflens-la-Ville

Volley Ball Club Haute-Broye

La relève est bien là !

par le comité

9

© VBCHB

© Jean-Baptiste Millot

© Commune de Paudex

Pully

Eric le Sage  
donnera une masterclass

5

Le programme  
de la 11<sup>e</sup> WEMP

par Com.

Paudex

7

Campagne Marcel  
Cèdre malade

par Céline Dillner-Reichen

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop  
Découvrez l'histoire du mot « Guillotine »

Jorat

3

Les rencontres FVJC  
sortent du bois, rendez-vous en juillet

Les Thioleyres

5

L'Amicale des Thioleyres  
souffle le chaud et le froid

Ropraz

12

Double parcours à L'Estrée  
Les Pajak exposent en famille

Editorial

Arvid Ellefsplass  
Rédacteur en chef

## Des vacances?... pour quoi faire?

Partir dans les bouchons, faire la file au télésiège et à midi, réserver le soir au restaurant dans une salle bondée, sortir ensuite en boîte... de sardine, et dormir... un peu. Puis, après une semaine de ce traitement, rentrer en bouchon.

Les départements scolaires des différents cantons romands n'ont visiblement pas fait le choix de l'entente. Si l'on en croit les hôteliers valaisans interrogés dimanche soir, ces derniers auraient pu compléter les réservations trois fois pour cette seule semaine. Comme conséquence, cette absence de concertation intercantonale porte préjudice aux entreprises locales des cantons montagnards. Ça, c'est pas chic!

Dans un pays où il ne se passe pas une semaine sans que l'on parle des répercussions que certains choix ont sur l'économie locale, c'est tout de même ballot.

L'argument financier est généralement utilisé pour faire tourner casaque aux électeurs, ou faire passer une décision sans froisser, c'est un sport national. Largement utilisée en période de scrutin, la menace des implications financières futures est imparable. A l'aune du portefeuille, aucun changement n'est possible. La stabilité n'a pas de prix.

Cette année, les vacances de février sont universellement romandes. La majorité des cantons ont choisi la même semaine pour la trêve scolaire. Mais ça fait le bonheur de ceux qui sont restés, et qui se sentent eux-mêmes... en vacances. Places de parking libres, autoroutes fluides et restaurants cosy, une semaine qui devrait être généralisée, voire annualisée.

Comme corollaire à cette période, même l'éditorialiste n'arrive pas à allonger autant de mots qu'à son habitude, se sentirait-il en vacances?...

Publicité

C'est plus direct  
quand on est  
moins distant !

3 mois  
offerts\*

PME  
Telekom-Rating 2023

Meilleur opérateur  
fixe et mobile  
pour les PME

net+

b business!

net+

Distribué par

voé

\*Offre soumise à conditions.



Communiqué officiel  
de la Commune d'Oron



RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chien(s) sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer, avec le carnet de vaccinations, au contrôle des habitants, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville, jusqu'au **26 février 2024** :

- Les chiens acquis ou reçus jusqu'à ce jour
- Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession
- Les chiens décédés, vendus ou donnés en 2023
- Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

L'annonce peut être faite par Internet sur le site : **www.oron.ch – Guichet virtuel – inscriptions – inscription des chiens et transmettre une copie du carnet de vaccination.**

La Municipalité rappelle également que la vaccination antirabique est obligatoire pour tous les chiens se rendant à l'étranger.

La Municipalité informe encore les détenteurs de chiens qu'en application du règlement du 25 février 2002 modifiant celui du 20 décembre 1978 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, **tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né** doit l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Cette obligation est effective pour tous les chiens dès le 1<sup>er</sup> octobre 2002.

Rappel, les personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS ou du Revenu d'insertion (RI) sont exonérées de l'impôt, sur présentation à nos guichets, du justificatif de la Caisse de Compensation AVS ou du Centre social régional (CSR).

Tout chien trouvé sans collier ou non identifié au moyen d'une puce électronique sera saisi et mis en fourrière officielle, conformément au règlement du 14 mai 1997 sur le séquestre et la mise en fourrière d'animaux.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE  
FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

|                              |                                                                                                                          |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                              | <b>Demande de permis de construire (P)</b>                                                                               |
| <b>Nature des travaux :</b>  | Transformations<br>Remplacement de la production de chaleur et ECS au mazout par une PAC air-eau installée à l'extérieur |
| <b>Situation :</b>           | Chemin de la Chesaude 16                                                                                                 |
| <b>N° de la parcelle :</b>   | 1360                                                                                                                     |
| <b>N° ECA :</b>              | 848                                                                                                                      |
| <b>N° CAMAC :</b>            | 230262                                                                                                                   |
| <b>Référence communale :</b> | 2106                                                                                                                     |
| <b>Coordonnées géo. :</b>    | 2°546'301 / 1°152'489                                                                                                    |
| <b>Propriétaires :</b>       | Xavier Pittet et Leila Berset                                                                                            |
| <b>Auteur des plans :</b>    | FDV Energies Sàrl                                                                                                        |
| <b>Compétences :</b>         | Municipale Etat                                                                                                          |

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du **10 février au 10 mars 2024**

La Municipalité

Avis d'enquête  
Ecoteaux



La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

|                                    |                                                                                                                                                              |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    | <b>Mise à l'enquête complémentaire (C)</b>                                                                                                                   |
| <b>Nature des travaux :</b>        | Transformations                                                                                                                                              |
| <b>Description de l'ouvrage :</b>  | Construction de 2 pièces supplémentaires (véranda et local pour chats) en lien avec le dossier CAMAC n° 192752                                               |
| <b>Situation :</b>                 | Chemin de la Cergne 4<br>1612 Ecoteaux                                                                                                                       |
| <b>N° de la parcelle :</b>         | 2058                                                                                                                                                         |
| <b>N° ECA :</b>                    | 1031                                                                                                                                                         |
| <b>N° CAMAC :</b>                  | 229371                                                                                                                                                       |
| <b>Réf. communale :</b>            | 42.05.1976                                                                                                                                                   |
| <b>Coordonnées géographiques :</b> | 2°555'905 / 1°156'860                                                                                                                                        |
| <b>Note au recensement arch. :</b> | 4                                                                                                                                                            |
| <b>Propriétaire :</b>              | Nicole Serex                                                                                                                                                 |
| <b>Auteur des plans :</b>          | Sylvain Carera<br>SCA Sylvain Carera Architectes                                                                                                             |
| <b>Particularités :</b>            | L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir<br>L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier :<br>No FAO : P-294-59-4-2020-ME<br>No CAMAC : 192752 |
| <b>Compétences :</b>               | Municipale Etat                                                                                                                                              |

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 17 février au 17 mars 2024 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE  
PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

|                                    |                                                                           |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b>                     | Mise en conformité du bâtiment ECA 940 et création d'une issue de secours |
| <b>Situation :</b>                 | Ch. de la Chapelle 19b                                                    |
| <b>N° de la parcelle :</b>         | 44                                                                        |
| <b>N° ECA :</b>                    | 940                                                                       |
| <b>N° CAMAC :</b>                  | 229247                                                                    |
| <b>Référence communale :</b>       | 01-1771-24                                                                |
| <b>Coordonnées géo. :</b>          | 2°549'415 / 1°149'245                                                     |
| <b>Note au recensement arch. :</b> | 2                                                                         |
| <b>Propriétaire :</b>              | Fondation Crêt-Bérard                                                     |
| <b>Auteur des plans :</b>          | Monsieur Hans Niederhauser<br>Ch. du Boisy 47<br>1004 Lausanne            |
| <b>Demande de dérogation :</b>     | Art. 27 LVLFo et art. 24 du règlement communal sur les constructions      |
| <b>Particularité :</b>             | Le présent projet est situé en dehors de la zone à bâtir                  |
| <b>Compétences :</b>               | Municipale Etat                                                           |

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du **14 février au 14 mars 2024**

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE  
SAVIGNY N° 3037\_C1

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

|                            |                                                                           |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b>             | Construction nouvelle<br>Installation d'un onduleur et tableau électrique |
| <b>Situation :</b>         | Route des Miguettes 27                                                    |
| <b>N° de la parcelle :</b> | 163                                                                       |
| <b>Coordonnées géo. :</b>  | 2°545'090 / 1°153'505                                                     |
| <b>Propriétaire :</b>      | Célien Cornut<br>Route des Miguettes 27<br>1073 Savigny                   |
| <b>Auteur des plans :</b>  | Gemetris SA<br>Grégory Steiner<br>Grand'Rue 1<br>1083 Mézières            |
| <b>Compétences :</b>       | Municipale Etat                                                           |

Le dossier est déposé au bureau technique de la commune  
du **16 février au 18 mars 2024**

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE  
BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

|                                   |                                                |
|-----------------------------------|------------------------------------------------|
|                                   | <b>Demande de permis de construire (P)</b>     |
| <b>Nature des travaux :</b>       | Transformation                                 |
| <b>Description de l'ouvrage :</b> | Rénovation de la toiture avec pose d'isolation |
| <b>Situation :</b>                | Ch. des Colombaires 20, 1096 Cully             |
| <b>N° de la parcelle :</b>        | 510                                            |
| <b>N° ECA :</b>                   | 737                                            |
| <b>N° CAMAC :</b>                 | 228036                                         |
| <b>Référence communale :</b>      | 24.531                                         |
| <b>Coordonnées géo. :</b>         | 2°545'340 / 1°149'140                          |
| <b>Propriétaires :</b>            | Sophie Moser et Cédric Bongard                 |
| <b>Auteur des plans :</b>         | Cédric Bongard Eponym Sàrl                     |
| <b>Compétences :</b>              | Municipale Etat                                |

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du **10 février au 11 mars 2024**

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE  
JORAT-MÉZIÈRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    | <b>Demande de permis de construire (P)</b>                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Nature des travaux :</b>        | Transformations<br>Assainissement énergétique du rural existant, rénovation intérieure de l'appartement existant, construction d'un nouvel appartement, d'un atelier créatif et aménagements extérieurs. Assainissement de l'annexe et transformation en un atelier bois |
| <b>Situation :</b>                 | Route de l'Ecorcheboeuf 17<br>1084 Carrouge                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>N° de la parcelle :</b>         | 360                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>N°s ECA :</b>                   | 141a - 141b - 420                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>N° CAMAC :</b>                  | 228954                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Référence communale :</b>       | 05/2024                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Coordonnées géo. :</b>          | 2°547'990 / 1°160'890                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Note au recensement arch. :</b> | 4 6                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Propriétaires :</b>             | Michel Monachon et Nicole Devals                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Auteur des plans :</b>          | Vincent Gentizon, Vibe Architectes Sàrl                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Particularité :</b>             | Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Compétences :</b>               | Municipale Etat                                                                                                                                                                                                                                                          |

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du **17 février au 17 mars 2024**

La Municipalité

La menuiserie Bader  
à Maraçon

Savoir-faire  
et Travail de qualité

Rénovations, créations et conseils

Toujours  
à votre service



Maîtrise + fédérale  
Georges-Eric Bader  
Route de la Coudre 15  
1613 Maraçon  
079 374 38 31  
info@menuiseriebader.ch

Guérisseur Médium à distance

Jean-Claude Sellie

Nettoyages énergétiques des maisons, des entreprises  
Libération du karma, liens transgénérationnels, désenvoûtement  
Guérison, soins émotionnels pour personnes, animaux

Bilan énergétique: 0901 650 650 (chf 2,60 la minute)

www.energies-subtiles.ch

AVIS D'ENQUÊTE  
BELMONT s/Lausanne



|                                   |                                                                                                                                         |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   | <b>Demande de permis de construire (P)</b>                                                                                              |
| <b>Nature des travaux :</b>       | Construction nouvelle                                                                                                                   |
| <b>Description de l'ouvrage :</b> | Démolition du bâtiment n° 741, Construction de 3 appartements et 7 places de parking, installation de panneaux solaires + PAC intérieur |
| <b>Situation :</b>                | Chemin de la Rouvène 17                                                                                                                 |
| <b>N° de la parcelle :</b>        | 1496                                                                                                                                    |
| <b>N° ECA :</b>                   | 741                                                                                                                                     |
| <b>N° CAMAC :</b>                 | 228034                                                                                                                                  |
| <b>Référence communale :</b>      | 04/24                                                                                                                                   |
| <b>Coordonnées géo. :</b>         | 2°541'450 / 1°152'750                                                                                                                   |
| <b>Propriétaires :</b>            | Jesper Tobias Nyborg,<br>Marianne Nyborg                                                                                                |
| <b>Promettant acquéreur :</b>     | Santiago Mouriz Moreno, Dism SA                                                                                                         |
| <b>Auteur des plans :</b>         | André Pontes, My Ihome SA                                                                                                               |
| <b>Compétences :</b>              | Municipale Etat                                                                                                                         |

L'enquête publique est ouverte du **17.02 au 17.03.24**

Le dossier est consultable à partir du 1<sup>er</sup> jour ouvrable après le début de l'enquête, pendant les horaires d'ouverture des bureaux de l'administration communale ou sur rendez-vous pris au **021 721 17 29**

La Municipalité

Les Cullayes

Rencontres RMC des Jeunesses campagnardes du 10 au 14 juillet

# Les organisateurs attendent entre 20'000 et 25'000 visiteurs

La semaine dernière les sociétés de Jeunesses des villages de Mézières, Montpreveyres, Ropraz, Les Cullayes et Servion tenaient une séance d'information dans la grande salle des Cullayes. Le président, Yannick Padrun, a annoncé l'importante rencontre de la FVJC (Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes) qui se tiendra du 10 au 14 juillet prochains. Elle se situera entre Mézières et Servion non loin de la route cantonale, à côté de la zone industrielle «Aux Culs-des-Bois» entre l'EMS et les entreprises Blanc, Platel et Emery Bois, en direction des Cullayes. Des panneaux seront installés: attention aux restrictions de circulation, suivez les indications. En cas de pluie, un itinéraire B est prévu mais n'est évidemment pas souhaité.

Les 45 membres et 2000 bénévoles auront œuvré 18 mois pour 5 jours de fête. Dix-sept hectares, comprenant les parkings, seront les lieux de la fête. Un camping est aussi prévu.

Avec un budget de 700'000 francs, les organisateurs attendent entre 20'000 et 25'000 visiteurs. L'aide de Prométerre, qui fixe les prix de location aux paysans prêtant leurs terrains, est très utile, en plus des sponsors qui contribuent à financer les premières dépenses.



Les membres de la séance G-D Assis: Yannick Padrun, président, Nadège Devaud, Lysandre Lecheland, Ophélie Ruch. Debout: Anthony Bovey, Fabien Pirolet, Fabrice Widmer, Jérémie Favre, Bastien Hugentobler

Dix jeux sans barrière, samedi et dimanche, pour des équipes de plus de 6 personnes, mettront aux prises les différentes sociétés de Jeunesses, les inscriptions seront bientôt

ouvertes. En plus deux jours d'excursions à la carte pour faire connaître la région sont agendées avec ou sans le repas de midi.



On peut d'ores et déjà annoncer que l'an prochain se tiendra le Rallye des Jeunesses campagnardes au Borgeau sur Carrouge organisé par les Jeunesses de Carrouge et de Vulliens.

Alain Bettex

Les organisateurs cherchent toujours des bénévoles. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenu sur le site: [www.rmc2024.ch](http://www.rmc2024.ch)



Le plan de la fête, Mézières en haut

## Programme des manifestations

- Mercredi 10 juillet:** Souper avec diffusion de la demi-finale de l'Euro
- Jeudi 11 juillet:** Volley
- Vendredi 12 juillet:** Concert
- Samedi 13 juillet:** Joutes et animations sur la place de fête
- Dimanche 14 juillet:** Joutes, partie officielle, cortège et diffusion de la finale de l'Euro
- L'animation musicale est prévue pour la durée de la fête.

## La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

# Guillotine

Mort la semaine dernière à l'âge de 95 ans, l'avocat Robert Badinter, ancien ministre de la Justice de François Mitterrand, est entré dans l'histoire pour son combat contre la peine de mort et pour avoir obtenu son abolition, en France, en 1981. En 1976, grâce à sa vibrante plaidoirie, il avait déjà sauvé de la guillotine le criminel Patrick Henry, qui avait assassiné un petit garçon de 7 ans, une année plus tôt.

La «guillotine», machine à décapiter de sinistre mémoire, doit son nom au médecin Joseph-Ignace Guillotin. Mais contrairement à certaines idées reçues, ce n'est pas lui qui l'a inventée, en pleine Révolution française. Alors qu'il présidait le comité de salubrité de l'Assemblée nationale constituante, il obtint, en 1791, que la décapitation soit introduite comme unique moyen pour exécuter les condamnés à mort. L'appareil qui porte son nom, inspiré d'anciens modèles de machines à décapiter, fut mis au point par le chirurgien militaire Antoine Louis, puis fabriqué, une année plus tard, par Tobias Schmidt, un facteur allemand de clavecins installé à Paris.

Paradoxalement, le docteur Guillotin n'était pas un partisan de la peine de mort dont il pensait, voire espérait, qu'elle serait un jour abolie. Son but était, dans une volonté égalitaire, de supprimer les souffrances inutiles aux suppliciés, la mort par «guillotine» étant instantanée. Jusqu'alors, le mode des

exécutions dépendait du rang social des condamnés: les nobles étaient décapités au sabre, les roturiers à la hache, les régicides et les criminels d'Etat écartelés, les voleurs roués ou pendus, les hérétiques brûlés sur un bûcher et les faux-monnayeurs bouillis dans un chaudron.

Guillotin fut atterré en voyant son nom associé à cet instrument de mort.



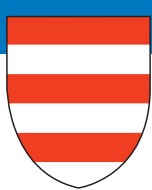
C'est dans le but de lui nuire que les rédacteurs du journal royaliste Les Actes des Apôtres employèrent les premiers le mot «guillotine». Il fut repris, avec la même malveillance, par certains de ses adversaires politiques. Profondément blessé, le médecin se retira de la politique se consacrant aux malades jusqu'à sa mort, en 1814, parlant de la guillotine comme d'une «tache dans sa vie».

Qui, ici, se souvient encore que la guillotine fut adoptée par la Suisse? La peine de mort, dans la plupart des cantons, était exécutée par décapitation, généralement à la guillotine. La peine de mort pour les crimes de droit commun fut une première fois abolie en Suisse en 1874, puis réintroduite dans la Constitution à la suite d'un référendum cinq ans plus tard. C'est en 1938 que le peuple vota par 53,5% des voix l'abolition de la peine de mort. Le nouveau code pénal entra en vigueur le 1er janvier 1942. Entretemps, cependant, le 18 octobre 1940 à l'aube, Hans Vollenweider fut exécuté à la guillotine («Guillotine» en allemand) à Sarnen. Ce Zurichois avait tué par balle un policier obwaldien un an plus tôt. La mise à mort de Hans Vollenweider fut la dernière exécution d'un criminel en Suisse.

La Suisse ne fut pas le seul pays à adopter la guillotine. Elle fut aussi introduite en Allemagne, en Belgique, en Suède et en Grèce. Petite consolation pour le docteur Guillotin, dans ce dernier pays, on lui donna le nom de «karmaniöla», un terme inspiré de mot «carmagnole», cette sarabande de la Révolution française qui était joyeusement dansée par la foule, notamment près des guillottes, après une exécution publique.

Selon un sondage réalisé en 2010, 40% des Suisses souhaitaient la réintroduction de la peine de mort.

Georges Pop



## Puidoux

# Convocation

Le Conseil communal de Puidoux est convoqué en séance ordinaire le **jeudi 29 février 2024, à 20h15**, à la cafétéria du Collège du Verney.

### Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023
3. Assermentation d'un nouveau conseiller communal
4. Préavis 01-2024 concernant le remplacement de la conduite d'adduction reliant les sources du Pré du Jour au réservoir du Mont-Chesau et mise en place d'une défense incendie à la Moille
5. Communications des différents Conseils intercommunaux / Associations de Commune
6. Communications de la Municipalité
7. Communications du Bureau
8. Questions - Interpellations

Le Bureau du Conseil

### Publicité

ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry  
Tél. 021 791 34 93 | [www.jpceppi.ch](http://www.jpceppi.ch)  
[jp.ceppi@vtxnet.ch](mailto:jp.ceppi@vtxnet.ch) | [lionel@ceppi-sa.ch](mailto:lionel@ceppi-sa.ch)



**Carrosserie de Lutry SA**  
Tôlerie – Peinture – Géométrie  
Dépannage 24h/24 – 7/7 – Toutes marques

Rte de la Conversion 271  
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60  
www.carrosserielutry.ch  
info@carrosserielutry.ch





L'UNION INSTRUMENTALE DE FOREL (LX) PRÉSENTE



VE 23 & SA 24 FÉVRIER 2024  
GRANDE SALLE FOREL  
SA 2 MARS 2024  
FORUM SAVIGNY

OUVERTURE DES PORTES 19H15 - CONCERT 20H  
ENTRÉE LIBRE & COLLECTE  
FANFAREFOREL.CH

Lundi à dimanche de 14h-19h  
Vernissage le samedi 24 février dès 11h.

**EXPO  
PEINTURE**

Barbara von Sury  
23-29.02.24



Villa Mégroz  
Grand-Pont 20, Lutry



**SANITAIRE SARL SAVIGNY**  
Technique : Yvan Richard  
Administratif : Lionel Clément

**Nouvelles constructions**  
**Rénovations**

**Travaux d'entretien**  
**Dépannages d'urgence**

☎ 021 781 10 19  
Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax : 021 781 12 03

www.msanitaire.ch



Concerts St-Etienne de Moudon  
Dimanche 18 février 2024 à 17h

**Ensemble vocal**  
**In illo Tempore**  
Direction Alexandre Traube

ASSOCIATION POUR SAINT-ETIENNE MOUDON

Prix des places : Fr. 30.- / AVS : Fr. 25.- (non membres)  
Jeunes jusqu'à 16 ans : gratuit | Apprentis et étudiants : Fr. 15.-  
Ouverture des portes : dès 16h15 | www.apse-moudon.ch



**GARAGE DE PENEY DISERENS SA**  
021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch







021 781 31 16 - Route de la Mortigue 2 - 1072 Forel (Lavaux)

**Des vélos pour tous !**  
Route - Electrique - VTT - Loisir - Enfant - Services



www.uniccycle.ch







**Agrémentez votre table, carnotzet, etc...  
grâce aux sets de table de la Poya**

Profitez de notre offre  
**50 sets de table à Fr. 35.-**  
Livraison comprise  
Fr. 25.- si vous venez les chercher à la rédaction



Commandez directement ici

Oron

# Volcans et fondue au programme de l'activité hivernale de l'Amicale des Thioleyres



Le volcan Erta Ale, en Ethiopie, prises en novembre 2016

Samedi 24 février, dès 10h15, de magnifiques images d'éruptions volcaniques et de savane africaine, suivies d'une bonne fondue réchaufferont cette journée d'hiver, dans la salle villageoise des Thioleyres où chacun est le bienvenu.

## Images lointaines et saveurs régionales

A la suite de plusieurs hivers où la neige n'était pas au rendez-vous

de la sortie «raquettes» et grâce à la rencontre avec deux passionnés, Marie-Anne et Marc-André Bardet, de Maraçon, l'Amicale des Thioleyres vous convie à une matinée de présentation de volcans et du rift africain, la grande faille est africaine qui coupe en deux la Corne de l'Afrique. Ces amateurs férus de magnifiques spectacles offerts par les éruptions (membres de la Société volcanologie Genève et de l'Association européenne de volcano-

logie) ont à leur actif la visite de plus de 180 volcans dont la moitié en activité, dispersés sur les cinq continents. «Nos voyages sont axés volcans, nous aimons l'ambiance qui se dégage, les bruits, les odeurs, les tremblements de terre, la beauté des explosions nocturnes, tout en étant conscients du danger, entourés de guides locaux et en prenant nos précautions» décrit Marie-Anne Bardet. Ils présenteront également leur périple le long du rift

africain de l'Ethiopie à la République Démocratique du Congo, des rencontres lors du temps passé avec les différentes ethnies et des animaux.

Ce voyage, haut en couleur, présenté par des «volcanophiles» qui sauront partager leur passion, sera suivi de l'apéritif et de la traditionnelle fondue de la Laiterie de Palézieux, dans une ambiance conviviale. Pour des questions d'organisation,

l'inscription ouverte à tous est demandée jusqu'au jeudi 22 février auprès de Marie-Claude Birchmeier 079 487 98 43.

Gil. Colliard

**Volcans / fondue samedi 24 février**  
10h15 - salle villageoise des Thioleyres  
**Prix:** Adulte Fr. 20.-  
Enfant jusqu'à 12 ans Fr. 10.-  
Boissons offertes

\*\*\*  
Contenu  
sponsorisé  
\*\*\*

Pully

11<sup>e</sup> édition du Week-End Musical de Pully (WEMP) 2024

## 1+1=11 : Le Week-End Musical de Pully repousse encore les limites

*Toujours plus imaginative, l'équipe d'organisation du WEMP a choisi de transformer le succès de son édition anniversaire en repoussant encore les limites de ce que peut proposer un festival entièrement en entrée libre et organisé bénévolement !*

Après 2023 et une 10<sup>e</sup> édition où Nikolai Lugansky, Lionel Cottet, le Duo Berlinskaïa-Ancelle ou Marina Viotti tenaient la vedette, on aurait pu s'attendre à un pas de retrait. Bien au contraire, sur une thématique 1+1=11, le festival unique en son genre explore la dualité sous toutes ses formes: duos, miroirs, parallèles ou duels musicaux mèneront le public de surprises en émerveillements du 2 au 5 mai 2024.

C'est Marina Viotti, habituée et amoureuse du WEMP, qui ouvrira les feux dans «About last night», véritable one woman show musical, aux côtés du pianiste Todd Camburn, et avec la participation du violoncelliste Leo Disselhorst.

Le lendemain, c'est le contreténor superstar Jakub Jozef Orlinski et son pianiste Michal Biel qui offriront un nouveau sommet au WEMP et à son public dans un programme alternant airs baroques et chansons populaires polonaises. Puis le festival présentera aux mélomanes romands un des jeunes artistes suisses les plus prometteurs: le violoniste Raphael Nussbaumer.

La journée de samedi regorgera de surprises: de la collaboration inédite entre Bou-louris 5 et la compagnie de théâtre STT «Super trop top!», en passant par le crossover déjanté du concerto pour violoncelle de Gulda porté par le virtuose Bryan Cheng et l'HEMU Wind Orchestra, le récital Schumann du Maître Eric Le Sage,



Une première: un tournoi open de piano, ludique et bienveillant, sera proposé à 16 pianistes

jusqu'au duo spectaculaire des CelloFellos réunissant Bryan Cheng et Leo Disselhorst. Une journée complètement folle qui se terminera avec une jam endiablée.

Le dimanche symbolisera l'exceptionnel rayon d'action du WEMP: événements jeune public avec plusieurs ensembles du Conservatoire de Lausanne, un ciné-concert avec piano improvisé, un Duel de piano entre Lucas Buclin et Florian Favre et un feu d'artifice final avec le prodigieux Duo Cheng2, du violoncelliste Bryan Cheng et de sa sœur pianiste Silvie Cheng.

La pédagogie sera plus que jamais au cœur du festival: le public pourra découvrir Jakub Jozef Orlinski, Michal Biel, Eric Le Sage, Leo Disselhorst, Bryan Cheng ou les comédiens Delphine Lanza et Dorian Rossel dans le cadre des master-classes et workshops qu'ils donneront à la nouvelle génération. Le dévouement du WEMP pour la jeunesse a d'ailleurs séduit le Conservatoire de Lausanne et l'HEMU Vaud-Valais-Fribourg avec qui ont été conclus des partenariats.

Com.

La chronique de Denis Pittet

La Suisse, Vaud, Lausanne et le CIO, etc. (1/3)

## Le Musée et les timbres

Le dimanche 5 décembre 1993, à 19h18, la ville de Lausanne devient officiellement Capitale olympique. Une petite vingtaine de personnes - dont le soussigné - sont réunies dans un petit salon de la Villa Mon-Repos. Juan Antonio Samaranch (JAS pour la suite), qui aimait bien décerner des diplômes, remet donc en mains propres à la syndique d'alors, Yvette Jaggi, un document qui autorise avec effet immédiat à la Ville à porter haut et clair un titre conçu comme assez étrange sur le moment. Personne ce soir-là ne saisit réellement la portée du geste. Si, un, JAS justement, qui sait pertinemment la valeur immense du cadeau et qui a anticipé ce qui se passera par la suite, en tout cas jusqu'à cette année 2024 qui s'annonce une année-clé. Nous y reviendrons.

A peine débarqué à Lausanne après son élection comme président du CIO en 1980 (Moscou), Samaranch a une idée fixe. On serait parfois étonné de ce qui motive les gens. Peu le savent mais Samaranch collectionne les timbres depuis des années. On dit que sa collection est riche et immense. Alors tout simplement, JAS décide de construire un Musée autour de ses albums... JAS, évidem-

ment, a fait beaucoup d'autres choses (!) mais le Musée est pour lui une obsession. En 1982, un Musée provisoire est ouvert à Ruchonnet, mais commence alors le long chemin semé d'embûches pour la construction du bâtiment d'Ouchy. C'est qu'il s'agit de convaincre dans une situation compliquée: en 1988 les Lausannois, emmenés par Daniel Brélaz, disent «non» aux JO d'hiver. Evidemment, ça fait chenit dans le décor, mais ni JAS ni le CIO ne bronchent. Le «non» sonnera le début d'une antipathie profonde des Alpes vaudoises envers Lausanne. On parlera d'égoïsme citadin exercé contre une région qui avait besoin des JO pour se relancer économiquement. Les Alpes vaudoises attendront jusqu'en 2020 et les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) pour combler ce retard.

En 1989, la majorité politique passe à gauche à Lausanne. Yvette Jaggi devient syndique et affiche une façade de complaisance pour le CIO. Ce dernier, par exemple, demande la création d'un petit parking souterrain sous le Musée. On parlait de 50 ou 70 places. Ce sera Niet sous le vil prétexte que les quais d'Ouchy seraient bouchés par la circulation induite... Or, chaque Lausannois le sait:

à l'époque, dès les premiers rayons de soleil, les quais sont bloqués, sur la route et sur les trottoirs, car c'est une tradition de descendre au bord du lac.

On n'est pas à une vexation près. Le 23 juin 1993, le Musée est inauguré. C'est sans doute un des plus beaux jours de sa vie pour JAS. Et savez-vous quoi? C'est cette seule joie qui conduit à la petite cérémonie du 5 décembre suivant et de la désignation de Lausanne comme Capitale olympique. L'Amour tant chanté entre JAS et Lausanne est à son apogée. Il ne pourra dès lors que décliner. (à suivre).



Denis Pittet, journaliste

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Immobilier - A louer

Places à louer  
2 places à louer à Puidoux pour stocker du matériel dans un rural.  
14 m² = Fr. 70.- / mois  
12 m² = Fr. 65.- / mois  
Jean-Pierre Lambelet / 079 456 89 16

Location surface commercial bureau/dépôt / 2<sup>e</sup> étage / 2 pièces / un WC / Cave - situé dans la vieille ville de Pully  
Reprise de bail, dès le 31 mars 2024  
Très spacieux, lumineux et ouvert, 2 pièces pour bureau, comprend 1 toilette avec lavabo ainsi qu'un balcon. Seulement à 2 min du la Gare, avec la Poste, Coop, Migros et Banques à proximité.  
Loyer : CHF 1'196.- par mois comprenant les charges  
021 729 68 74

Immobilier - A vendre

À vendre : Propriété d'exception haut de gamme avec vue panoramique sur le Lac Léman et les Alpes, située dans la prestigieuse région de Lausanne. Offrant plus de 500 m² d'espace de vie luxueux.  
078 240 68 28

Emploi

Cabinet dentaire CORDA Cristiano Oron-la-Ville  
Recherchons collaboratrice  
Recherchons assistante dentaire diplômée pour compléter notre belle équipe à partir de fin avril 2024 occupation 30-50% à discuter.  
021 907 91 77  
cabinetcorda@gmail.com

Vente

Radiateur électrique  
Radiateur électrique murale blanc 1000W  
Divers fonction et connectable  
Dimensions hauteur 570mm, longueur 820mm, profondeur 130mm.  
Prix neuf CHF 1008.-  
Prix de vente CHF 750.-  
077 456 85 68

Divers

Chaise roulante électrique  
A vendre chaise roulante électrique, transportable en voiture.  
Valeur neuf 3000. frs cédée à 2000 frs. Très bon état. 078 865 59 82

Auto - Moto

Blouson Harley Davidson  
Blouson Harley Davidson XL, état de neuf. Acheté Fr. 750.-, cédé Fr. 350.-  
paulballenegger@bluewin.ch

Vacances

Ile de la Reunion  
Belle villa de vacance à louer  
Grande Villa de charme, St-Leu, Vue mer, Piscine, max 8 personnes, Propriétaire Suisse, Minimum 5 nuits  
078 223 02 95  
envoyez SMS pour rappel

Vacances Corse du Sud, Bonifacio

A louer, villa + 2 dépendances  
Idéal pour séjour en famille ou entre amis (12 personnes max.)  
5 chambres, 4 salles d'eau, salon, coin TV, cuisine d'été, proche des plus belles plages. Consultez notre site :  
www.maison-u-sognu.com  
Rens : +41 79 434 78 79



MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots sur notre site, [www.le-courrier.ch](http://www.le-courrier.ch) et cliquez la rubrique « Marché Conclu » ou l'onglet « Petites Annonces ».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à 26'000 ménages. Paiement sécurisé. Fr. 2.- le mot.

Dernier délai: Dimanche pour le jeudi suivant

Achat automobiles

Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile

Paiement comptant

Pascal Demierre

078 609 09 95

[www.autoromandie.ch](http://www.autoromandie.ch)

MARCHÉ de Lutry

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

PROMO TOYOTA YARIS PRIME 1<sup>+</sup> ANNÉE D'ASSURANCE GRATUITE

protect Assurance auto en ligne.

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA  
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry  
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch  
www.garage-petite-corniche.ch

Maintenant votre unique partenaire dans le district Lavaux-Oron  
Une entreprise familiale et professionnelle, toujours à votre service

Yaris Cross avec prime de CHF 2'000.-. Essayez-le!

Yaris Cross GR SPORT 1.5 HSD, 85 kW/116 ch, Ø cons. 4,9 l/100 km, CO<sub>2</sub> 112 g/km, eff. énerg. B. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 36'900.-, déduction faite de la prime de CHF 2'000.- = CHF 34'900.-. La prime d'assurance s'élève à CHF 1'125.- env. Le calcul de la prime correspond à un prix indicatif pour une assurance casco complète, dommages de stationnement inclus. Cette prime se réfère à une personne définie et peut s'avérer supérieure ou inférieure en raison de divers facteurs (par ex. lieu de domicile, âge, équipement du véhicule). 1 année d'assurance gratuite sur tous les véhicules Yaris et Yaris Cross en stock. Promotion valable pour toute signature de contrat et immatriculation du 01.01 au 31.03.2024 ou jusqu'à révocation.

Etiquette-énergie 2024

Garage Petite Corniche Lutry

plâtrerie • peinture • décoration • papier peint

TONACINI PEINTURE

Maîtrise fédérale

ptonacini@bluewin.ch

079 287 30 32

...à Oron-la-Ville depuis 30 ans

5 ESCAPE ROOMS

www.42NDSTREET.ch

Forel | 076 411 42 42



Commune de Paudex

## Buvette du port



Photo DR

**A**u mois de novembre dernier, la Municipalité a lancé un appel à projets pour l'exploitation d'une buvette saisonnière au port de Paudex.

Quatre dossiers de candidature ont été reçus et soumis à l'appréciation d'un comité ad hoc. Au terme du processus d'évaluation, la candidature de JBJ Management Sàrl, à savoir l'exploitant de « La Paudèze » en 2023, a été unanimement considérée comme la plus convaincante par les membres du comité.

La Municipalité félicite le lauréat et espère que ce projet, qui sera prochainement mis à l'enquête publique, rencontrera l'adhésion des habitants de la commune et des alentours.

La Municipalité



Commune de Paudex

## Abattage du cèdre de la Campagne Marcel Séance d'information le 27 février

**A**insi que vous le savez, le cèdre du Liban, âgé de plus de 180 ans, est malade depuis plusieurs années. Les différents rapports d'expertise effectués au cours des dernières années ont tous indiqué qu'il était condamné à plus ou moins court terme. La problématique principale concerne son implantation, à proximité immédiate de l'UAPE et d'un parc public fréquenté par la population. Les mêmes experts, ainsi que notre garde forestier, estiment que le risque de chutes de branches se situe désormais à un niveau trop élevé au vu de ce qui précède. Les différentes mesures techniques à disposition ne permettent pas de garantir un niveau de sécurité suffisant.

En conséquence, la Municipalité a décidé de procéder à l'abattage de cet arbre majestueux et cher aux habitants de la commune et a entamé une réflexion quant au remplacement de cet arbre.

Une mise à l'enquête publique sera effectuée début mars pour l'abattage de cet arbre remarquable.

Auparavant, et par souci de transparence, nous convions l'entier de la population à une séance d'information publique qui se tiendra le mardi 27 février, à 17h30, à la Campagne Marcel. Mme Céline Dillner-Reichen, municipale en charge des espaces verts, et le garde forestier vous présenteront la situation et répondront à vos questions.



Photo DR

En outre, la Municipalité a, pour l'heure, décidé de ne pas fermer la Campagne Marcel, mais de réaliser une surveillance quotidienne des conditions météorologiques. En cas de fort vent, l'accès au parc sera fermé. Par mesure de précaution, la population est aussi invitée à ne pas rester de manière prolongée sous la couronne de l'arbre. Des affichettes ont d'ailleurs été posées dans ce but.

La Municipalité tient à souligner que cette décision d'abattage a été prise à contrecœur au vu de l'importance de cet arbre dans le paysage paudèzien et de l'attachement de l'ensemble de la population à celui-ci. Néanmoins, c'est la sécurité de nos habitants, notamment celle des enfants, qui rend cette décision nécessaire.

Céline Dillner-Reichen, municipale

Opinion



## La treizième rente AVS, alléchante, mais... totalement inéquitable !

**L**a recette du jour : Distribuez une treizième rente AVS qui coûterait 5 milliards par an, augmentez le nombre de bénéficiaires, environ 500'000 personnes d'ici à 2030, ce qui fera une augmentation de 10 milliards par an, tenez compte de l'espérance de vie qui augmente sensiblement chaque année et mélangez le tout aux cotisations qui stagnent parce qu'une grande partie de la population active tend à réduire son temps de travail et vous aurez trouvé la solution qui garantira la fin du système AVS !



De plus cette treizième rente serait distribuée à l'ensemble des bénéficiaires, c'est-à-dire ceux qui en auraient réellement besoin et ceux qui n'en auraient pas réellement besoin, en pratiquant de la sorte vous ne réduirez en rien l'écart des classes sociales, pire, le fossé va s'accroître parce qu'avec l'augmentation de la TVA qui sera obligatoire pour réduire le déficit de l'AVS et qui conduira à une augmentation du coût de la vie, les moins bien nantis en subiront de plein fouet les conséquences et la treizième rente n'y changera rien.

Pour être efficace, il faut ajuster les rentes complémentaires et cibler les aides, vouloir distribuer à tous est juste inéquitable.

Il faut refuser cette fausse bonne idée de la treizième rente AVS.

Jean-Rémy Chevalley  
Municipal et député, Puidoux

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Opinion



## 13<sup>e</sup> rente : pour une retraite correcte après une vie de travail

**L**En ce début d'année 2024, plusieurs augmentations du coût de la vie se font sévèrement ressentir. Primes maladie, électricité, transports publics, loyers : ces factures s'ajoutent aux hausses qui ont touché l'essence ou l'alimentation.

Face à cela, les retraités sont dans une situation particulière : leur revenu dépend exclusivement de décisions politiques. Or, il y a quelques mois encore, le Parlement laissait tomber les rentiers en refusant une pleine indexation des rentes AVS. Du côté du 2<sup>e</sup> pilier, la situation n'est pas plus rose : les rentes ne sont pas adaptées à l'inflation, et les nouvelles rentes sont en baisse. Alors qu'on pouvait compter, il y a vingt ans, avec en moyenne près de 60 % de son dernier revenu en cumulant les deux premiers piliers, ce taux est tombé à 47 % seulement aujourd'hui. Résultat : une vie passée au travail ne garantit plus la sécurité financière à la retraite.

C'est le sens particulier de la votation sur la 13<sup>e</sup> rente AVS : voulons-nous améliorer la situation des rentiers, actuels et futurs, face aux hausses de prix ? L'initiative propose simplement de remettre l'AVS à niveau par rapport au coût de la vie. Et de le faire pour tout le monde, parce que l'AVS n'est pas une obole pour les nécessiteux, mais un socle de revenu auquel chacun a droit après une vie de travail. Qu'on ne s'inquiète pas que les très hauts revenus en bénéficient aussi : comme aujourd'hui, ils paieront bien plus de cotisations qu'ils ne recevront de rente, même avec la 13<sup>e</sup>.

La 13<sup>e</sup> rente AVS est également raisonnable financièrement. Car l'AVS se porte bien, et dément régulièrement l'alarmisme idéologique propagé par les banques et les assurances. Les scénarios catastrophes ne se sont jamais réalisés. Pourquoi ? D'abord, le ratio entre personnes en âge de travailler et personnes à la retraite, toujours brandi comme une menace, masque une autre réalité : le taux d'activité moyen ne cesse d'augmenter. La popula-



tion suisse de 18 à 65 ans travaille davantage, surtout parce que les femmes sont plus nombreuses à exercer un emploi rémunéré. Donc les recettes de l'AVS progressent.

S'y ajoute une croissance de la productivité : en une heure de travail, on crée aujourd'hui déjà 10 % de richesses de plus qu'il y a cinq ans seulement, grâce aux nouveaux outils technologiques et numériques. Ce progrès génère lui aussi une progression des cotisations encaissées par l'AVS. Ainsi, des bénéfices annuels de plus de 3 milliards sont prévus pour les prochaines années. L'AVS aura accumulé près de 70 milliards de réserves d'ici la fin de la décennie.

La 13<sup>e</sup> rente peut, au moment de son introduction, être couverte aux trois quarts par les marges existantes. Sur la durée, une cotisation supplémentaire de 0.4 % sur les salaires permet, avec la contribution des employeurs, de couvrir le financement. C'est une bonne affaire pour plus de 90 % des gens qui recevront, à la retraite, davantage qu'ils n'ont versé sous forme de cotisations. C'est le génie de l'AVS !

Laisser s'éroder peu à peu le pouvoir d'achat des retraités n'est pas digne de notre pays. Nous devons autre chose aux anciens qui, par leur travail, l'ont fait prospérer. Confrontée aux grands défis de l'histoire, comme le risque d'un déclassement social des retraités, la Suisse sait trouver des solutions concrètes et efficaces. La 13<sup>e</sup> rente AVS en est une.

Benoît Gaillard  
Union syndicale suisse

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

CAMPING  
CONNEXION

La Chorale  
de Puidoux  
vous invite

à ses soirées annuelles  
avec la participation  
des Inchoeurigibles

Vendredi 8 et 15 mars  
Mercredi 13 mars  
Samedi 9 et 16 mars 2024

Grande Salle de Puidoux-Village

WWW.CHORALE-DE-PUIDOUX.CH

création et réalisation de l'affiche: m(jgd.com)



Sport

Tireurs sportifs Palézieux

Trois podiums lors des finales  
vaudoises de tir à air comprimé



Le groupe élite avec dans l'ordre Roger Crausaz, Christian Zufferey,  
Yohann Rogivue et Déborah Bron

Léo Tâche,  
médaillé d'argent en Juniors U17

Lors de l'édition 2024 des finales vau-  
doises organisées à Lonay les 2, 3 et 4  
février, les Tireurs sportifs de Palézieux  
sont rentrés avec un titre de vice-cham-  
pion vaudois et deux médailles de bronze.

Finale de groupes « Elite » - Bronze

Le groupe élite composé de Déborah Bron,  
Roger Crausaz, Christian Zufferey et Yohann  
Rogivue a décroché la médaille de bronze der-  
rière Lonay-Morges et Echallens TS.

Finale individuelle « Juniors U17 » - Argent

Lors de cette épreuve mixte, Léo Tâche  
obtient la médaille d'argent et prouve ainsi les  
espoirs que ses entraîneurs mettent en lui.

Finale de groupes « Juniors »

En bronze l'an dernier, le groupe des juniors  
composé de Xavier Colomb, Julien Gabriel et Léo  
Tâche termine cette année à la quatrième place.

Finale individuelle « Elite » - Bronze

Dans cette finale mixte dominée une nou-  
velle fois par les filles, Déborah Bron obtient  
la médaille de bronze derrière Alicia Stei-  
ner (Lonay-Morges) et Giulia Scuderi Giulia  
(Echallens).

Ces trois nouveaux podiums viennent com-  
pléter une longue liste des titres obtenus par les  
tireurs de Palézieux qui brillent au niveau canto-  
nal. Bravo à tous !

Texte et photos jdg

J'AURAI PU ME  
PRONONCER SUR  
LA SUISSE DE DEMAIN

MAIS J'AVAIS PISCINE.

Et vous, quelle est votre excuse pour ne pas voter?  
Le 3 mars 2024, pas d'excuse: on vote.



Plus d'informations  
sur [vd.ch/votations](https://vd.ch/votations)



Courrier des lecteurs

# A propos du réaménagement du Bourg à Oron-la-Ville

Merci de votre article détaillé sur la présentation publique du projet de réaménagement du Bourg d’Oron-la-Ville. L’article relate bien les difficultés à trouver un compromis entre des législations, visions et intérêts parfois contradictoires. Notre rôle de mandataire consiste avant tout à élaborer une solution techniquement viable tout en ayant à l’esprit qu’elle ne satisfera jamais en totalité les attentes de chacune et chacun.

L’article m’attribuant la paternité du projet, j’aimerais préciser que je suis certes le chef d’orchestre du réaménagement, mais que je n’en suis de loin pas le seul instrumentiste ! C’est le bureau AW Ingénieurs-Conseils SA de Mézières qui est en charge du projet et non ma seule personne. Je peux compter sur mon équipe de 7 collaboratrices et collaborateurs, tous très compétents et impliqués. Mais l’orchestre ne se limite pas à ce septuor : de nombreux spécialistes sont également engagés, qu’il s’agisse du trafic, de l’éclairage public, des aspects fonciers ou encore des réseaux connexes comme le gaz, l’électricité ou la fibre optique.

Ce sont en tout plus d’une quinzaine de personnes, sans compter les autorités et les services cantonaux et communaux, qui ont construit ce projet. D’aucuns trouveront que c’est beaucoup pour un résultat médiocre, d’autres seront satisfaits mais ne le diront pas et les derniers persisteront à penser que c’était mieux avant... Notre rôle étant de proposer une solution aussi simple que possible à des problèmes complexes, j’aimerais que la population arrive à se réjouir du dynamisme qui anime la commune, même si chacun doit pour cela accepter de modestes concessions. Et si vous avez quelque chose à dire, exprimez-vous, mais s’il vous plaît avec un minimum de tact et de respect pour celles et ceux qui font leur possible pour résoudre la quadrature du cercle.

Arnaud Wiesmann  
Ing. civil dipl. EPFL/SIA/REG A

Courrier des lecteurs

# Aux électrices et électeurs de l'UDC

Ce message concerne celles et ceux qui n’ont pas encore voté ou sont indécis. Je sais que les instances supérieures de votre parti et son AG ont décidé le NON (au terme cependant d’un débat houleux !) Le grand financier de votre formation politique, M. Blocher, ainsi que les milieux aisés de droite, vont investir beaucoup d’argent dans des publicités trompeuses, visant notamment à diviser la population entre jeunes et retraité-e-s. Mais n’oublions pas que les détenteurs de grosses fortunes et de gros revenus, comme le milliardaire Blocher lui-même, ont largement financé l’AVS, par des sommes infiniment supérieures à celles qu’ils vont recevoir. Et recevoir de manière parfaitement légitime, car l’AVS est un droit prévu dans la Constitution fédérale, reposant sur la solidarité, et non une aumône pour les pauvres. Comme le disent la socialiste Francine Jeanprêtre et d’autres, que celles et ceux qui estiment n’être pas concernés et n’avoir pas besoin de cette 13<sup>e</sup> rente la restituent ou en fassent bénéficier des institutions sociales, culturelles ou autres.

Electeurs et électrices de l’UDC, notamment les retraités et retraitées, vous qui avez des revenus modestes et qui êtes confrontés à la cherté croissante de la vie, ne vous laissez pas embobiner et VOTEZ OUI à la 13<sup>e</sup> rente AVS ! Et bien sûr non à l’augmentation automatique de l’âge de celle-ci, prônée par la jeunesse dorée du PLR.

Pierre Jeanneret, Grandvaux, membre du POP vaudois

Oron

Volleyball Club Haute-Broye

# La relève est bien là et on vous le démontre le 25 février



Equipe Kids, niveau 1 à 4 (5 à 11 ans)

Si les années passent pour le VBC Haute-Broye, créé il y a plus de 25 ans, le club de volleyball reste jeune : depuis août dernier, pas moins d’une vingtaine de nouveaux membres ont rejoint ses effectifs. Aujourd’hui, ce sont quelque 70 enfants et adolescents qui pratiquent chaque semaine leur sport dans les équipes Kids, M13, M15, M17 ou M18 du club oronnais. Au programme de ces jeunes volleyeurs, des entraînements bien sûr, mais aussi des tournois et des matches de championnat. De quoi par-

faire leur technique et découvrir les joies de la compétition, sous le regard bienveillant de leurs entraîneurs et aide-entraîneurs (eux-mêmes souvent d’anciens juniors du club).

Le dimanche 25 février, à la salle triple du collège d’Oron, toutes les équipes juniors joueront pour le championnat ou simplement pour le plaisir. Dès 9h, les équipes se succéderont : d’abord, les kids et les M13 (moins de 13 ans) joueront un tournoi pendant que les M18 garçons joueront deux matches de championnat jusqu’à midi. A 13h30, les M15 joueront face aux juniors de Châtel-St-Denis pour un match amical. Dans la salle d’à côté, les filles M17 joueront pour le championnat. Les seniors ne sont pas en reste. La 5<sup>e</sup> ligue féminine jouera à 14h30 face à Montreux et la 4<sup>e</sup> ligue face à Pailly à 16h. Les résultats de ces deux matches compteront pour le championnat régional vaudois.

Le VBC Haute-Broye est dynamique et propose toujours plus de possibilités aux jeunes et moins jeunes qui souhaitent jouer au volley. Le prochain grand rendez-vous pour ses jeunes sera un week-end de volley à Leysin en mai.

Le comité du VBC Haute-Broye ne manque pas d’idées ni d’enthousiasme pour accompagner les jeunes de la région dans la découverte du volley. Pour encadrer tout ce petit monde de manière optimale, il est toutefois toujours à la recherche de moniteurs supplémentaires : avis aux amateurs...

Le comité du VBCHB

Rivaz

# Une formation inédite pour une (re)découverte des vins de Lavaux



**Dates de formation**  
29 février, 7 mars, 14 mars et 21 mars  
au Lavaux Vinorama  
Route du Lac 2, 1071 Rivaz

**Programme du 29 février**  
18h-21h : Lechasselas, entrepatrioineetévolution.  
18h-21h : A chacun (e) son blanc, entre exotisme et surprise.  
18h-21h : Pinot noir et Plant Robert. Entre tradition et révélation.  
18h-21h : Déclinaisons de rouges. Entre fougue et audace.  
Prix de CHF 140.- à CHF 160.- par module

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes sur le site de l'Ecole du vin de Changins :  
<https://www.changins.ch/produit/decouverte-des-vins-de-lavaux-lv/>

La communauté de la Vigne et des Vins de Lavaux (CVVL), l’Office des vins vaudois (OVV), l’Ecole du vin de Changins, le Vinorama et l’association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) s’associent pour présenter un tout nouveau cycle de formation dédié aux vins de Lavaux. Au cours de quatre soirées exceptionnelles, les participants auront l’opportunité d’explorer les cépages et crus du vignoble inscrit au Patrimoine mondial de l’UNESCO et de plonger dans la richesse œnologique de cette région emblématique. Le premier atelier débutera le 29 février, à 18h, au Lavaux Vinorama, à Rivaz.

Si le chasselas est et restera toujours le cépage-roi incontesté du vignoble en terrasses de Lavaux, ce nouveau cycle de formation vise à sensibiliser et inspirer sur l’exceptionnelle diversité des cépages et des vins de Lavaux. Une immersion dans mille ans de savoir-faire.

Répartis sur quatre soirées indépendantes, offrant aux consommateurs un large éventail de découvertes, chaque module est axé sur un thème original. Une soirée sera ainsi dédiée au chasselas, cépage emblématique du bassin lémanique, aux caractéristiques exceptionnelles garantissant des vins de grande qualité, révélateur de terroirs et possédant un potentiel de garde insoupçonné. Une autre proposera aux participants d’emmener tous leurs

sens découvrir d’autres cépages blancs, rarement associés au vignoble de Lavaux, mais s’y révélant remarquablement. Enfin, deux autres soirées proposeront de mettre à l’honneur les nombreuses déclinaisons de rouges qui se développent merveilleusement sur les exceptionnelles terrasses du vignoble millénaire. « Ces soirées inédites sont une parfaite occasion de découvrir le fruit du travail héroïque des vigneronnes et vignerons de Lavaux qui perpétuent savoir-faire et traditions séculaires, tout en y ajoutant passion, originalité et innovation » souligne Fabio Bongulielmi, président de la CVVL.

Conçue par l’Ecole du vin de Changins et dispensée par ses chargés de cours, cette formation comprend la dégustation d’une dizaine de vins par soirée, provenant tous de l’assortiment très impressionnant du Vinorama, de Rivaz. « Nous souhaitons faire découvrir ou redécouvrir au public le joyau que représente le vignoble de Lavaux. La tradition sera présente avec les grands chasselas qui ont fait la réputation de la région, mais pas uniquement. Nous voulons montrer qu’il y a aussi des rouges de grande qualité à Lavaux et faire découvrir les nouvelles tendances avec des vins innovants dans les deux couleurs » précise Romain Cellery, responsable de l’Ecole du vin de Changins.

« Ce parcours initiatique invite à découvrir cette exceptionnelle diversité encore

trop méconnue, faisant pourtant partie intégrante du patrimoine vitivinicole vivant et évolutif de Lavaux » complète Vincent Bailly, directeur de l’association Lavaux Patrimoine mondial (LPm).

Garantissant convivialité, échange et inspiration, ces rencontres s’adressent à un public large, curieux et en quête de découvertes œnologiques. Aucun prérequis n’est demandé, si ce n’est l’envie de se faire embarquer dans une découverte sensorielle au cœur de l’un des plus beaux vignobles de Suisse au patrimoine vitivinicole exceptionnel.

**Un projet soutenu dans le cadre du Plan de relance vitivinicole vaudois**  
Conduit par l’Office des vins vaudois (OVV) avec le soutien de l’Etat de Vaud, le volet promotionnel de ce plan de relance a pour objectif principal d’améliorer la notoriété des vins vaudois et d’en faciliter l’accès en diversifiant et renforçant les canaux de distribution physiques et numériques. Une partie du volet est également consacré à l’optimisation et la coordination des activités marketing des acteurs de la filière. C’est dans ce cadre que le projet « (Re) découverte des vins de Lavaux » a obtenu un soutien financier pour sa concrétisation.  
**Plus d’informations : [www.relance-ovv.ch](http://www.relance-ovv.ch)**

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 18 février 2024

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

**Paroisse Puidoux**  
Crêt Bérard 8h00 Région Lavaux

**Paroisse de Pully-Paudex**  
Chablanches 9h15  
Le Prieuré 10h45

**Paroisse du Jorat**  
Carrouge 10h00

**Paroisse de Belmont-Lutry**  
Lutry 19h30

**Paroisse d'Oron-Palézieux**  
Oron 9h30

ÉGLISE CATHOLIQUE

**Paroisse de Savigny-Forel**  
Forel 10h00

Cully 9h30 messe  
Lutry 10h00 messe  
Oron 10h00 messe

**Paroisse de Bourg-en-Lavaux**  
Cully 10h30

Promasens 18h30 samedi  
Ursy 10h00 messe

**Paroisse de St-Saphorin**  
Puidoux 10h15

En cas de doute, rendez-vous sur [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Ciao-Ciao Bourbine

Fiction de Peter Luisi  
v.f. – 6/10 ans  
Ve 16 février à 20h  
Sa 17 février à 14h et à 18h15  
Dimanche 11 février à 18h30

Le royaume de Kensuké

Animation de Neil Boyle & Kirk Hendry  
v.f. – 6/6 ans  
Samedi 17 février à 14h  
Dimanche 18 février à 16h

Captives

Fiction d'Arnaud des Pallières  
v.f. – 16/16 ans  
Je 15, di 18 et lu 19 février à 20h  
Samedi 17 février à 16h

Le voyage à Eilat

Fiction de Yona Rozenkier  
vost. fr – 16/16 ans  
Samedi 17 février à 18h  
Dimanche 18 février à 14h

Chexbres

**Gadjo, un voyage dans l'Europe yéniche**  
CINE-DOC  
de A. Müller, S. Fässler, M. Bächtiger  
vost. fr – 12/12 ans  
Ve 16 et sa 17 février à 20h30

La tresse

de Laetitia Colombani  
vost. fr – 12/12 ans  
Mardi 20 et me 21 février à 20h30

Carrouge

**Kina et Yuk : Renards de la banquise**  
de G. Maidatchevsky – v.f. – 6/6 ans  
Ve 23 février à 18h et sa 24 février à 17h

Iris et les hommes

Comédie de Caroline Vignal  
v.f. – 12/14 ans  
Vendredi 23 et sa 24 février à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur  
[www.cinemadoron.ch](http://www.cinemadoron.ch) / [www.cinechexbres.ch](http://www.cinechexbres.ch) / [cinema-du-jorat.ch](http://cinema-du-jorat.ch)

SUDOKU

N° 245

DIFFICULTÉ : 3/4

THIERRY OTT

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 9 |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 9 | 5 | 3 |   |
|   | 2 |   |   | 5 | 8 |   | 1 | 6 |
|   |   |   |   | 4 |   | 8 |   |   |
| 9 |   | 6 |   |   | 3 |   |   | 4 |
|   | 8 |   | 1 |   |   |   |   |   |
| 7 | 4 |   | 3 | 1 |   |   | 6 |   |
|   | 9 | 5 | 4 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 7 |   |   |   |

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



| Solution          | N°244 |
|-------------------|-------|
| 5 2 6 4 9 7 8 3 1 |       |
| 9 3 4 1 6 8 5 7 2 |       |
| 1 7 8 3 5 2 9 4 6 |       |
| 7 9 3 8 4 1 6 2 5 |       |
| 4 8 5 2 3 6 1 9 7 |       |
| 6 1 2 5 7 9 3 8 4 |       |
| 8 4 9 7 1 5 2 6 3 |       |
| 2 5 7 6 8 3 4 1 9 |       |
| 3 6 1 9 2 4 7 5 8 |       |

MÉTÉO DE LA SEMAINE

| Du jeudi 15 au mercredi 21 février 2024 |                 |                 |                 | Mis à jour le 13.02.24 |  |  |  |
|-----------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------|--|--|--|
| Lieu                                    | Oron-la-Ville   | Savigny         | Cully           |                        |  |  |  |
| JE 15                                   | +12°<br>+2°<br> | +12°<br>+2°<br> | +13°<br>+2°<br> |                        |  |  |  |
| VE 16                                   | +9°<br>+6°<br>  | +9°<br>+6°<br>  | +12°<br>+6°<br> |                        |  |  |  |
| SA 17                                   | +7°<br>+5°<br>  | +7°<br>+5°<br>  | +11°<br>+7°<br> |                        |  |  |  |
| DI 18                                   | +9°<br>+2°<br>  | +9°<br>+2°<br>  | +11°<br>+2°<br> |                        |  |  |  |
| LU 19                                   | +7°<br>+5°<br>  | +7°<br>+5°<br>  | +10°<br>+7°<br> |                        |  |  |  |
| MA 20                                   | +6°<br>+4°<br>  | +6°<br>+4°<br>  | +10°<br>+7°<br> |                        |  |  |  |
| ME 21                                   | +7°<br>+2°<br>  | +7°<br>+2°<br>  | +10°<br>+5°<br> |                        |  |  |  |

AGENDA

SORTIES DES RETRAITÉS AUX BAINS DE LAVEY

Tous les lundis, Départs du parking Coop d'Oron à 12h30, parking Condémine à Attalens à 12h50, gare de Bossonnens à 12h55 et ancienne gare de Châtel-St-Denis à 13h10.  
Inscr. 079 755 56 02 ou 079 230 22 69 ou [info@gander-autocar.ch](mailto:info@gander-autocar.ch) – Prix Fr. 40.-.

Aran

18 février, à la salle des Mariadoulès, «Salsa-Bachata Lavaux», danse avec Cindy Rose 079 795 35 30.

Carrouge

23 février, sur la place du village, marché Charme.

Chexbres

17 février, à 21h, au Caveau du Cœur d'Or, «Rebelfest ska».  
23 février, à 20h au Caveau du Cœur d'Or, une heure d'impro.

Cully

23 février, à 17h, à la salle Davel, mise des vins de la commune.  
28 février, à 20h à la salle Davel, conférence «Archives historiques, démembrement des communes de Lavaux au XIX<sup>e</sup> siècle», par Etienne Hofmann.  
29 février, 1<sup>er</sup> mars et 3 mars, à l'Oxymore, «C'est du joli... mais c'est si joli!», Jean Villard Gilles.

Ecoteaux

21 février, de 13h45 à 16h30, après-midi de la Palme d'Or avec Véronic Music.

Forel

18 février, à 17h à la grande salle, «Loue-moi ta femme». Humour dans les prés par la Cie El-Diablo, avec le chœur d'hommes L'Avenir.

Les Thioleyres

24 février, de 10h à 16h, à la salle communale, «Le rift africain», présentation sur les volcans suivi d'une fondue.  
Org. Amicale des Thioleyres.

Lutry

23 et 24 février, à 20h, à L'Esprit Frappeur, Boulouris 5.  
29 février et 1<sup>er</sup> mars, à 20h à L'Esprit Frappeur, «Primo tempo».  
Jusqu'à fin mars, chez House of Moods, «Voyage» exposition de peintures de Thierry Peuvot (TiPi).  
24 février, de 14h à 18h, rencontre avec l'artiste.

Oron-la-Ville

Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.

Puidoux

Jusqu'au 9 mars, à Crêt-Bérard, exposition de peintures de Bernadette Lopez.

Rivaz

29 février, de 18h à 21h, au Vinorama, cours de formation «Le chasselas, entre patrimoine et évolution».  
Inscr. [www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch)

Pully

Café-théâtre de la Voirie, rés. [www.theatredelavoirie.ch](http://www.theatredelavoirie.ch)  
23, 24, 25 février et 1, 2 et 3 mars, «Dévastation», comédie-tragédie par la troupe de la Tournelle.  
Octogone, rés. 021 721 36 20 ou [www.theatre-octogone.ch](http://www.theatre-octogone.ch)  
23 février, à 20h30, «Glenn, naissance d'un prodige». Pièce de Yvan Calbérac.

Mézières

17 février, dès 17h à la grande salle, Green Party de la jeunesse de Mézières.  
20 février, à 19h30 à la grande salle, séance d'information sur les rencontres FVJC 2024 à Mézières.  
21 février, à 19h à la salle de paroisse, soirée Circul'Action, fondue proposée, Inscr. 079 582 42 18  
27 février, de 14h à 21h, à la grande salle, Don du sang.  
27 février, à 20h au temple, «Peut-on ouvrir les églises aux services funèbres laïques», assemblée extraordinaire de la paroisse du Jorat.  
28 février, de 9h30 à 11h, à la bibliothèque, Action né pour lire.  
29 février au 3 mars, à l'église, «Icônes», exposition d'œuvres de Thérèse Golay.

Ropraz

Jusqu'au 7 avril, à la Fondation L'Estrée, «De Jacques à Frédéric», exposition Pajak. Vernissage le 3 février dès 16h.  
Infos [www.estree.ch](http://www.estree.ch)

Savigny

18 février, à 17h, au Forum, «Carmina Burana» par l'Ensemble vocal emocio, concert ACS.

Servion

Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, [www.barnabe.ch](http://www.barnabe.ch), jeudi à samedi, repas-spectacle 19h30, spectacle 20h30. Dimanche, 12h30, spectacle 14h30

Jusqu'au 10 mars, «Viva Vegas», la comédie musicale de la Cie Broadway. Mise en scène Noam Perakis.

Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à [redaction@le-courrier.ch](mailto:redaction@le-courrier.ch)

Publicité



POMPES FUNÈRES

**GÉNÉRALES SA**  
Sabine Martinet-Christen  
Oron-la-Ville  
021 907 97 61 (24h/24)  
079 778 81 28

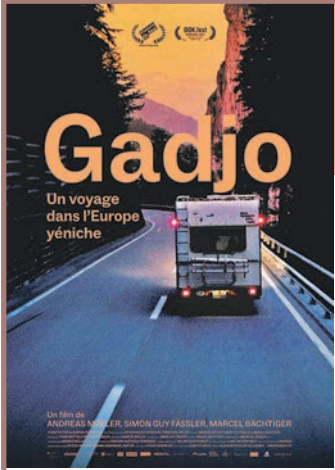
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES  
[www.pfg.ch](http://www.pfg.ch)

IMPRESSUM

|                                                                                                                                   |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ABONNEMENT</b><br>1 an Fr. 98.-<br>(> fin 2024 = 86.-)                                                                         | <b>ADMINISTRATION</b><br>Les Éditions Lavaux-Oron Sàrl<br>26, route de l'Industrie - 1072 Forel<br>Tél./Fax : 021 908 08 08/09                    | <b>www.le-courrier.ch</b>                                                                                                                                                                                                                                   | <b>TIRAGE</b><br>26'000 exemplaires                                                                                                                          |
| <b>IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9</b>                                                                                            |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                              |
| <b>RÉDACTION</b><br>Arvid Elfelss<br><a href="mailto:redaction@le-courrier.ch">redaction@le-courrier.ch</a><br>Tél. 021 908 08 05 | <b>MISE EN PAGE</b><br>Céline Maman et Blaise Marro<br><a href="mailto:annonces@le-courrier.ch">annonces@le-courrier.ch</a><br>Tél. 021 908 08 01 | <b>PUBLICITÉ</b><br>Jean-Philippe Barbey<br><a href="mailto:jphbarbey@le-courrier.ch">jphbarbey@le-courrier.ch</a><br>Tél. 079 434 78 79<br>Hugo Barbey<br><a href="mailto:hugo.barbey@le-courrier.ch">hugo.barbey@le-courrier.ch</a><br>Tél. 079 596 46 25 | <b>ÉDITEUR / DIRECTEUR</b><br>Olivier Campiche<br><a href="mailto:olivier.campiche@le-courrier.ch">olivier.campiche@le-courrier.ch</a><br>Tél. 021 908 08 08 |

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!





LE RENDEZ-VOUS DOCUMENTAIRE DES CINEMAS ROMANDS

CINEDOC 23 24 .CH SAISON 8

Gadjo - un voyage dans l'europe yéniche d'Andreas Müller, Simon Guy Fässler et Marcel Bächtiger

Gadjo - un voyage dans l'europe yéniche d'Andreas Müller, Simon Guy Fässler et Marcel Bächtiger

Suisse, 2022 118', Vo st.fr, 12/12 ans

Au cinéma de la grande salle de Chexbres Le vendredi 16 février, à 20h30 Séance suivie d'une discussion avec Andreas Müller, co-réalisateur

Gadjo - ou Ruäch en allemand - désigne dans la bouche des Yéniches, ceux qui n'appartiennent pas à leur communauté. Les trois réalisateurs du documentaire qui porte ce titre sont trois gadjos qu'un mystérieux ami invite par téléphone au sein de cette communauté discrète. Le trio suisse-allemand se lance sur les routes à la rencontre de familles yéniches parfois sédentarisées, dans les Grisons, en Savoie ou dans les forêts de Carinthie.

Une langue secrète

Les protagonistes du documentaire sont aux quatre extrémités de la Suisse. Ils parlent

français, allemand ou suisse-allemand, mais évoquent toutes et tous la langue de leurs ancêtres: le yéniche. Cette dernière, proche du suisse-allemand, a été gardée secrète pendant longtemps, comme l'évoque l'un des hommes interviewés par les réalisateurs. Le rapport à la langue explicite ainsi la différence du lien à la société entre les anciennes et les nouvelles générations de yéniche. Les yéniches s'ouvrent désormais à des projets tels que ce documentaire, mais cela aurait été impensable il y a de cela quelques années.

Passé traumatique

Les prises de parole évoquent bien vite la raison de cette méfiance. Si elles vivent loin

les unes des autres, les personnes rencontrées pour le film se retrouvent dans leurs souvenirs traumatiques, ceux d'une population que les autorités ont tenté de réprimer jusque dans les années 70. Lisbeth Sablonier, qui vit dans un camping des grisons, évoque ainsi la terrible campagne Projuventute qui tentaient d'enlever les enfants yéniches à leurs parents pour les placer en famille d'accueil. Un homme évoque le poids de ses souvenirs d'enfance, des souvenirs d'harcèlement et de stigmatisation. De ces traces reste ainsi une angoisse permanente des autorités, qu'une scène de pêche vient rappeler. Alors que les réalisateurs s'essaient à cette pratique, la panique monte lorsque le garde-

chasse arrive. La longue histoire de discrimination et de persécution de cette communauté se lit ainsi dans des petits moments du films, dans le rapport entretenu à la caméra et dans les souvenirs évoqués.

La liberté

Au sein des occupations quotidiennes des Yéniches filmés, on voit aussi les traces de l'héritage laissé par les anciennes générations. Manuel Duda, qui vit dans une vallée isolée de Carinthie continue d'exercer le métier d'aiguillage de couteaux. Son savoir-faire issu de son père est transmis à son jeune fils. De villages en villages, ils aiguisent les métaux des citoyens. S'ils semblent avoir du plaisir à la tâche, Manuel rappelle qu'il ne travaille que pour joindre les deux bouts. L'essentiel de son temps, il le passe à se promener avec ses enfants, et à jouir de la liberté qui semble être le point commun le plus fondamental des individus de cette ethnie.

Charlyne Genoud charlyne.genoud@le-courrier.ch



Lisbeth vit avec sa mère dans un camping des Grisons



Un jeune garçon pêche avec habileté sous l'œil admiratif des réalisateurs

Savigny

Dimanche 18 février, à 17h, au Forum

Carmina Burana

«Poèmes chantés de Beuern» ou «Chants de Beuern» est le titre que le linguiste allemand Johann Andreas Schmeller a donné à un manuscrit découvert en 1803 dans l'abbaye de Benediktbeuern (Allemagne).

Ce manuscrit est une compilation, rédigée entre 1225 et 1250, de trois cent quinze chants profanes et religieux en latin médiéval (avec certaines parties en moyen haut-allemand, en arpitan, ainsi qu'en français), composés majoritairement par les goliards (des clercs itinérants des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles), des ecclésiastiques défringués ou des étudiants vagabonds. Les sujets - profanes - dont il traite sont nombreux et universels: la fluctuation constante de la fortune (au sens latin de «chance») et de la richesse, la nature éphémère de la vie, la joie apportée par le retour du printemps, les plaisirs de l'alcool et de la chair, le jeu, la luxure, etc.

Le compositeur allemand Carl Orff reprend vingt-quatre des chants du manuscrit dans la cantate scénique qu'il compose en 1935-1936, sous le titre latin de «Carmina Burana: Cantiones profanæ, cantoribus et choris cantandæ, comitantibus instrumentis atque imaginibus magicis», soit en français: «Poèmes chantés de Beuern: Chants profanes, pour chanteurs solistes et chœurs, avec accompagnement instrumental et images magiques».

Cette cantate fait partie des Trionfi, une trilogie musicale incluant les cantates Catulli Carmina et Trionfo di Afrodite. Les Carmina Burana sont divisés en cinq sections:

- O Fortuna Imperatrix Mundi (Ô chance, impératrice du monde)
- Primo vere (Printemps)
- In Taberna (A la taverne)

- Cour d'amours
- Blanziflor et Helena (Blanchefleur et Hélène)

L'Ensemble vocal Emocio

L'Ensemble vocal Emocio voit le jour à l'automne 2013. Il est formé de douze choristes et se propose de visiter toutes les époques et tous les styles, de la Renaissance à la musique d'aujourd'hui, aussi bien dans le répertoire sacré que profane. Son nom, tiré de l'esperanto, évoque l'émotion qu'il cherche à transmettre. Au fil de son existence, il a pu mener des collaborations régulières avec des instrumentistes professionnels tels que Alexandre Rion (piano), Vincent Perrenoud (orgue) ou Sébastien Breguet (violoncelle). Son travail a été récompensé au Montreux Choral Festival 2015 par un deuxième prix avec mention «Excellent» et au Concours choral de Fribourg 2017 avec le prix de la catégorie «Elite» ainsi que le prix du jury.

Parmi les projets marquants de l'Ensemble figurent l'interprétation intégrale des motets de Bach au cours de la saison 2015-2016 ou la Petite Messe solennelle de Gioacchino Rossini à l'occasion de son cinquième anniversaire en 2018, en compagnie de Clara Meloni (soprano), Véronique Rossier (alto), Raphaël Favre (ténor) et Jean-Luc Waeber (basse). En 2019, Emocio enregistre l'intégrale des œuvres chorales du compositeur fribourgeois Etienne Crausaz, qui lui dédie un Laudate Dominum à douze voix soli. Accompagné de l'Ensemble Diachronie de Fribourg, il crée «A la Pointe du cœur», œuvre de Jean-Claude Charrez composée spécialement à son intention et qu'il a la chance de pouvoir présenter à nouveau en septembre 2020 dans le cadre des Découvertes Musicales du Locle.

Claude Chaupond



Carmina Burana, par l'ensemble vocal Emocio

Moudon

In illo tempore, à St-Etienne, ce dimanche 18 février, à 17h

5<sup>e</sup> Concert de programmation de la saison de l'APSE

Ralph Vaughan Williams: un hommage musical à la musique anglaise du XX<sup>e</sup> siècle

L'association pour St-Etienne présente son cinquième concert de la saison 23-24 dédié à Ralph Vaughan Williams, l'un des compositeurs anglais emblématique du 20<sup>e</sup> siècle. Dirigé par Alexandre Traube, le chœur In illo tempore (en ce temps-là) promet de transporter le public dans un univers musical riche et profond, où la tradition et la modernité se rencontrent harmonieusement.

Le programme s'ouvre sur «The Lark Ascending», une œuvre orchestrale célèbre de Vaughan Williams, adaptée pour chœur et violon solo. Cette interprétation unique met en lumière la capacité du compositeur à mêler les sonorités classiques à des éléments contemporains, créant ainsi une expérience auditive nouvelle et captivante.

Le point d'orgue de la soirée sera la Messe en sol mineur, une pièce a cappella à double chœur qui résume l'histoire de la musique anglaise et européenne. De la richesse des sonorités médiévales et renaissantes aux nuances impressionnistes du 20<sup>e</sup> siècle, cette œuvre est un véritable chef-d'œuvre. Le chœur présentera également un arrangement pour chœur,

solistes, violon et violoncelle de la «Fantaisie sur un thème de Tallis». Cette initiative d'Alexandre Traube rend ce chef-d'œuvre du 20<sup>e</sup> siècle accessible à un public plus large, tout en conservant sa grandeur et sa profondeur émotionnelle.

Le programme sera complété par des chants populaires anglais, somptueusement arrangés par Vaughan Williams. De la joie des 'carols' à boire, comme le «Wassail Song», à la mélancolie celtique du célèbre «Greensleeves», chaque pièce promet d'être une célébration de la musique chorale.

Sous la direction d'Alexandre Traube, le chœur In illo tempore, avec des solistes de talent tels que Nathalie Gasser, Sandrine Gasser, Christian Reichen et Yaroslav Ayvazov, ainsi que Marie Traube au violon solo et Antonio Serrano Perez au violoncelle, offre une interprétation qui allie recherche musicologique rigoureuse et liberté d'interprétation.

Ce concert est une invitation à découvrir les splendeurs de la musique de Ralph Vaughan Williams, une expérience enrichissante et émouvante pour tous les amateurs de musique chorale.

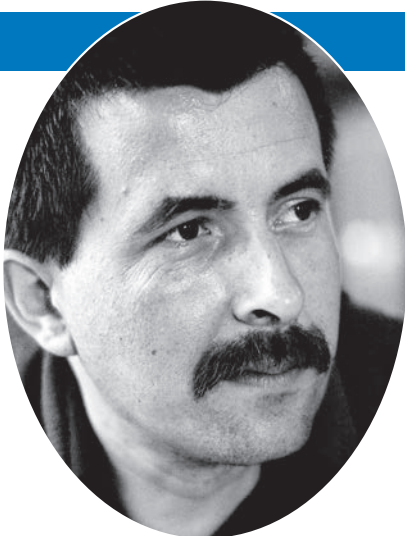
C'est ce dimanche à 17h à St-Etienne

JMS

Exposition

A L'Estrée une riche exposition consacrée aux Pajak père et fils

# Entre abstraction lyrique, néo-expressionnisme et art de la BD



Portrait de Jacques Pajak, 1961

Même si certains esthètes affirment que les éléments biographiques ne permettent pas d'expliquer l'œuvre d'un peintre ou d'un écrivain, un résumé de la vie de Jacques Pajak éclaire (d'un soleil souvent noir) les tableaux exposés à la Galerie L'Estrée. Son père Jean Pajak, attiré par les bons salaires offerts par les houillères, a quitté sa Pologne natale pour s'établir dans le Pas-de-Calais puis en Alsace. Il est lui aussi peintre. Né Français en 1930, son fils, le jeune Jacques, vit les tribulations politiques de l'Alsace. Pendant l'annexion par l'Allemagne nazie, rebaptisé Jakob, il doit adhérer aux Hitler-Jugend, avant de redevenir Français en 1945. Plus tard, sa génération tout entière sera marquée par la guerre d'Algérie. Dès l'après-guerre, il se lance avec passion dans l'art.

C'est un homme angoissé sur le plan existentiel, une âme tourmentée par les réussites et les échecs de son œuvre. En 1955, il épouse Katia, le grand amour de sa vie, dont il aura trois enfants. Mais le couple crève un peu la faim. René Berger, illustre ancien directeur du Musée des Beaux-Arts de Lausanne, les fait venir en Suisse. Jacques Pajak se lie avec des grands noms de la modernité culturelle en Suisse romande, comme Edmond Gilliard, Charles-Albert Cingria et Freddy Buache. Il est d'ailleurs présent lors d'un événement resté célèbre, le premier Salon international des Galeries Pilotes, à Lausanne en 1963. Il est aussi cinéaste et écrivain. Il adresse des lettres magnifiques à Katia, comparables aux poèmes de Louis Aragon pour Elsa Triolet. Tout va vite, trop vite, dans son œuvre comme dans sa vie. Alors qu'il roule à grande vitesse de Paris à Strasbourg, dans sa Citroën DS 19, dont il apprécie les lignes futuristes, il est tué sur le coup par un chauffard alcoolisé le 27 juillet 1965. Il a trente-cinq ans et n'a connu qu'un relatif succès lors de sa vie trop brève.

Tout donc, dans l'existence et l'œuvre de Jacques Pajak, montre une sorte d'urgence, comme s'il avait eu la prémonition de sa fin précoce. Il écrit d'ailleurs dans ses passionnants carnets intimes « *Vivre en concentré ou en plus intense c'est s'approcher plus rapidement de la mort* ». Cela, on va le retrouver dans la riche exposition à L'Estrée. Ce sont des encres de Chine jetées sur le papier avec une sorte de violence. Ce sont des huiles sur toile représentant des visages kafkaïens (Pajak a d'ailleurs illustré le fameux récit de l'écrivain pragoï La Métamorphose).

Ou encore des corps écorchés d'une sanglante couleur rouge, rappelant les tableaux de Chaïm Soutine, et inspirés par la torture pratiquée en Algérie. Voilà le côté expressionniste de l'œuvre de Jacques Pajak. Les tableaux ne portant jamais de titres, on s'arrêtera en particulier devant le N°25 du catalogue, une sorte de triptyque laïc représentant trois visages aux expressions tortu-



Triptyque Jacques Pajak, triptyque, non daté

rées. Mais on trouve aussi dans sa très abondante (et donc parfois inégale) création des œuvres beaucoup plus « calmes » : ainsi ses collages néo-dadaïstes aux motifs très structurés, tant dans leurs formes que dans le jeu des couleurs. On verra aussi plusieurs huiles se rattachant à l'Abstraction lyrique, un mouvement non figuratif auquel appartiennent par exemple Pollock ou Georges Matthieu, et qui vise à traduire directement des émotions sur la toile. Ainsi de très beaux « paysages », où l'on peut imaginer des visions de ciels, de mers ou de campagnes vertes, et qui révèlent une grande paix intérieure, réelle par moments chez cet être que certains ont qualifié « d'écorché vif ». L'œuvre de Jacques Pajak est donc inventive, toujours en recherche, multiforme. Il vaut la peine de la (re) découvrir !

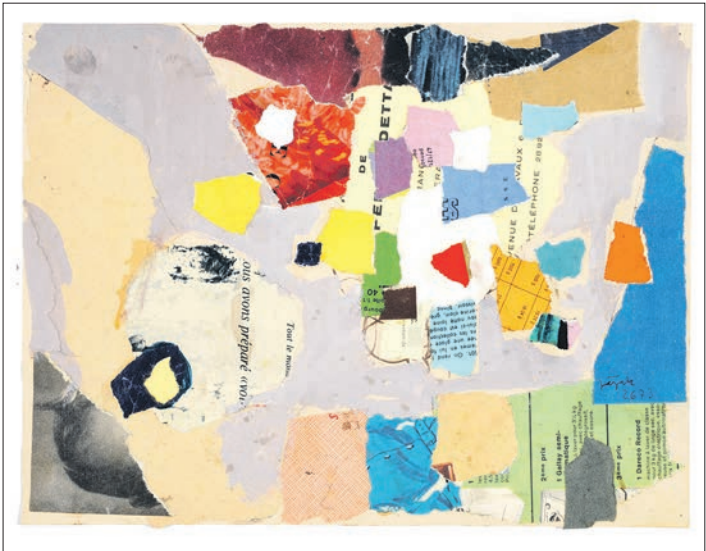
Le fils aîné de Jacques, Frédéric Pajak, est sans doute plus connu aujourd'hui que son père, notamment par les jeunes générations. Dessinateur et écrivain de romans-BD en noir-blanc, aux images souvent hyperréalistes et sombres, éditeur, il a aussi sa place dans cette exposition, avec une cinquantaine d'œuvres de petit format. Si la transmission génétique n'existe probablement pas en art, L'Estrée présente un double parcours, à la fois très dif-

férent mais qui présente quelques points communs. En témoigne le dernier opus de Frédéric Pajak, Nietzsche au piano, publiées par les bien nommées Editions Noir sur Blanc.

Pierre Jeanneret

« **PAJAK de Jacques à Frédéric. Peinture - dessin - collage** »  
L'Estrée, 1088 Ropraz (VD)  
**Du mercredi au dimanche de 14h à 18h, jusqu'au 7 avril**

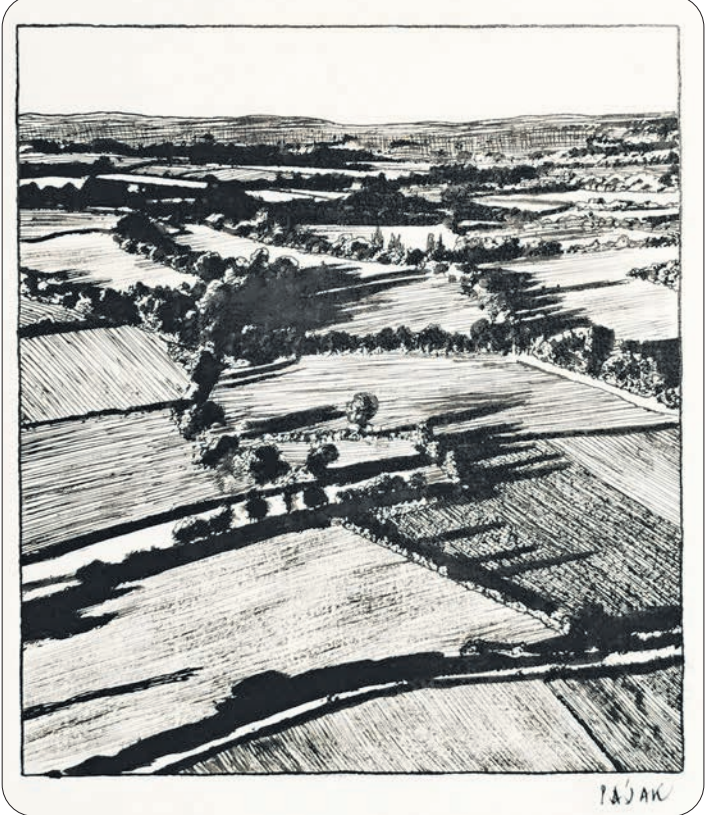
**Et pour en savoir plus**  
Excellent ouvrage de Katia Nussli-Pajak et Yves Tenret, **Pajak (1930-1965)**  
Un milliard de projets, Fondation Jacques Pajak, 1985, 319 p., richement illustré



Jacques Pajak, collage, non daté



Jacques Pajak, sans titre, huile sur toile, 1961



Frédéric Pajak, Paysage, non daté, encre de Chine

Publicité

**ACTION**

du mardi 13 février 2024  
au lundi 19 février 2024

**La Fraîcheur du lac Luins**

**AOC La Côte**

Bouteille: 5.35 au lieu de 7.25\*  
Suisse, Vaud, 2022, 6 x 70 cl

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

**26%**

**31.95 au lieu de 43.50**

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-18h non-stop  
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**DENNER**  
**PARTENAIRE**

**PROCHAINES ÉDITIONS**

**22**  
février

**29**  
février

**7**  
mars

**14**  
mars

Livraison des textes  **VENDREDI 16h**  Délai supplémentaire sur demande  
**redaction@le-courrier.ch**

Livraison des annonces  **VENDREDI 12h**   
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi  
**annonces@le-courrier.ch**

**ACTION**

du mardi 13 février 2024  
au lundi 19 février 2024

**Nourriture pour chats**

**Sélection Mixte en gelée**

**Original Felix**

assorties: Poulet, Thon,  
Saumon, Boeuf, 40 x 85 g

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

**46%**

**13.95 au lieu de 26.15**

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-18h non-stop  
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**DENNER**  
**PARTENAIRE**